

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-58](#)[Item](#)[Marie Moret à Eggimann et Cie, 16 juin 1897](#)

Marie Moret à Eggimann et Cie, 16 juin 1897

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation1 p. (229v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Eggimann et Cie, 16 juin 1897, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/10/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46740>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Eggimann et Cie](#)

Lieu de destination4, rue du Puits-Saint-Pierre, Genève (Suisse)

Description

RésuméRéponse à la lettre d'Eggimann et Cie du 7 mai 1897 : *Le Devoir* n'a pas la capacité de publier des compte rendus d'ouvrages, sinon ceux dont les idées s'accordent au but du journal. Envoi du numéro de mai 1897.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise Familistère
16 juin 1897

Messieurs Epimann et C^{ie},

Des voyages m'ont empê-
ché de répondre jusqu'ici
à votre lettre du 7 mai
dernier, que j'ai bien
reçue en son temps,
à Nîmes.

Ma revue "Le Devoir"
est un organe tout spécial
ainsi que vous en pouvez
juger par le numéro
de Mai dernier que je
vous adresse par ce
courrier. Elle ne peut
s'engager à fournir des

comptes rendus d'ou-
rages. Elle ne le fait
que dans la mesure où
les ouvrages s'accordent
avec ses idées et s'il y
a place.

Agitez je vous
prie, Messieurs, mes
civilités parfaites

Yves B. A. Gaden